

ASSOCIATION des QUARTIERS des GARRIGUES à MAZAN et de la LEGUE à CARPENTRAS

siège :
1131 chemin des
Teyssières
84380 MAZAN
☎ 0490698179



destinataire

LES BULLETINS SONT ENVOYÉS À TOUS LES ADHÉRENTS À JOUR DE LEUR COTISATION.
SI VOUS NE L'AVEZ PAS ENCORE FAIT, MERCI D'ADRESSER 10€ AU TRÉSORIER
POUR NOUS SOUTENIR ET CONTINUER À ÊTRE INFORMÉS.

SOMMAIRE

PAGE 1

Compte rendu de l'AG du
25 mars 2010

PAGE 2

Liste des membres du CA
et des Commissions

La vie dans notre
quartier :

Boîtes aux lettres
Voirie
Assainissement
Amiante

Annnonce fête champêtre

PAGE 3

Gestion des déchets

Tri sélectif
Points de collecte

Nuisances sonores

rappel Arrêté Préfectoral

Sécurité incendie

Consignes

Numéros utiles

PAGE 4

Plus d'abeilles !!! et alors

Éditorial par Mic, Luce et
Danièle

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 25 mars 2010

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le 25 mars 2010 à 20h15, salle de La Poste à Mazan

La salle était trop petite pour accueillir les 70 adhérents présents et leur famille ainsi que nos invités :

- la mairie de Mazan en la personne de Mme Sultana et de Mr Pichot, Adjoints
- le Conseil Général en la personne de la suppléante de Mr Ferrand, Conseiller Général

La mairie de Carpentras était invitée mais elle n'était pas représentée. Le commandant de Gendarmerie invité également et devant écourter sa présence, s'est présenté et a brièvement informé l'assemblée des missions de ses services.

Après lecture et vote des rapports d'activité et financier, l'assemblée a élu le tiers sortant du Conseil avec l'entrée de deux nouvelles personnes : Mme RASPAIL et Mr HENON

La Présidente a ensuite fait son rapport moral et donné les projets et perspectives de l'association.

Un débat s'est ouvert où ont été abordés notamment : le projet de raccordement des Garrigues au tout à l'égout, la situation de la route de Pernes à Mazan, l'état de la voirie, l'éclairage des carrefours pour les bus scolaires, l'incidence de l'augmentation du nombre de maisons, l'écoulement des eaux pluviales.

Nos invités et les membres du Conseil ont apporté un certain nombre de réponses et d'informations aux attentes des adhérents. Cet échange a permis de démontrer tout l'intérêt des participants d'être unis pour améliorer leur cadre de vie. Il s'est prolongé en buvant le verre de l'amitié.

Merci à tous d'avoir pris du temps sur une soirée de semaine afin de continuer à faire vivre notre association.

PJ

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2010 -2011

AUBERGE	Michel	secrétaire adjoint	779, chemin de Pied Marin n°1	Mazan
BLEUCHOT	André	trésorier	264, chemin des Teyssières	Mazan
CAIZERGUE	Annie	présidente	1131, chemin des Teyssières	Mazan
CASTELLI	Michel	trésorier adjoint	183, chemin de Bézert	Carpentras
COUPET	Josiane		1850, chemin de Canet	Carpentras
DISCOURS	Mic		412, chemin du Mourre de Cabus	Carpentras
DREYER	Jean-Louis	vice-président	2815, la venue de Pernes	Mazan
FAYOT	Catherine		847, avenue des Amandiers	Mazan
GUICHARD	Pierre		693, chemin de St Donat	Mazan
HENON	Philippe		23, chemin de Pied Marin n°2	Mazan
JEAN	Philippe	secrétaire	137, chemin de Bramefan	Mazan
KRUISBRINK	Hans	vice-président	427, chemin de St Donat	Mazan
MICHEL	Michèle		1153, chemin de Pied Marin n°2	Mazan
RAGEOT	Danièle		928, chemin de St Donat	Mazan
RASPAIL	Françoise		1435, Chemin Pied Marin n° 2	Mazan
SOTO	Marie-France		801, chemin des Teyssières	Mazan

COMMISSIONS DE TRAVAIL

- ➔ Urbanisme, assainissement : DREYER, FAYOT, GUICHARD, HENON, KRUISBRINK, RASPAIL
- ➔ Fête et convivialité : BLEUCHOT, CASTELLI, COUPET, SOTO
- ➔ Environnement, voirie, sécurité : AUBERGE, DISCOURS, MATAS
- ➔ Bulletin, communication : AUBERGE, BLEUCHOT, JEAN, MICHEL, RAGEOT

LA VIE DANS NOTRE QUARTIER

❖ Les boîtes aux lettres de La Poste, volées, ont été remplacées. L'association est intervenue à cet effet et remercie La Poste de sa diligence.

❖ Nous apprécions les interventions de la Mairie pour la remise en état, quand bien même sommaire, de certains de nos chemins, ainsi que pour la pose d'un réverbère solaire à l'angle des chemins Teyssières et Pied Marin 1. La réfection complète de la chaussée est prévue après l'achèvement des travaux d'installation de l'assainissement ; à ce sujet, l'association a sollicité, par courrier au Syndicat RHONE VENTOUX, une

réunion d'information sur le projet concret et son échéancier. Nous espérons qu'à l'occasion de cette installation pourra être réalisé l'enfouissement des réseaux aériens de téléphone et d'électricité.

❖ Il reste en suspens le problème d'écoulement des eaux pluviales ... à la solution duquel les habitants des Garrigues ont aussi leur contribution à apporter.

❖ Afin de rejoindre le « collectif » qui s'oppose au projet d'enfouissement de déchets d'amiante à proximité de l'aéro-club de Saint-Didier, l'association a adhéré à « CINEA 84 » (Collectif Indépendant Non à l'Enfouissement de l'Amiante). MM

prochaine**fête champêtre des Garrigues****dimanche 5 septembre 2010**

GESTION DES DÉCHETS

Les conteneurs sont réservés exclusivement aux déchets **ménagers**.

Sont acceptés les emballages en plastique (bouteilles, barquettes, etc), le Centre de tri ayant un appareil pour les détecter.

Pour tous les autres déchets, des conteneurs spécifiques (verre, métal, papier-carton) et une benne à déchets végétaux sont à votre disposition sur le quartier des Garrigues. Vous avez aussi des conteneurs pour huile de vidange et textiles près du stade au COSEC. Un conteneur à piles usagées est à votre disposition à l'entrée de la Mairie de Mazan

Pour les « encombrants » (electro-ménagers, télé, canapé ou autres) téléphonez à la Mairie et on enverra un véhicule pour vous en débarrasser.

La benne à végétaux disposée au carrefour Teyssières/Pied Marin n°1 est réservée aux petits dépôts des particuliers. Si vous possédez une remorque et pour les volumes importants, allez jusqu'à la déchetterie : c'est plus «civique», et surtout plus pratique.

La **déchetterie de Caromb** accueille tous les particuliers de la COVE avec tous types de déchets, de 8h à 18h (sauf dimanche et fériés) ; on vous indiquera les bennes devant recevoir ce que vous avez à jeter.

Il en est de même à la nouvelle **mini-déchetterie de Venasque**, bien pratique pour les résidents des Garrigues : elle se situe près de la cave de St Didier «La Courtoise», en direction de Venasque (D4) ; **ouverture** les mardi et vendredi, de 8h30 à 12h, ainsi que le 2ème et 4ème samedi du mois, de 8h à 12h.

Renseignements : n° vert 0 800 04 13 11

Le tri des déchets est utile pour la protection de l'environnement et pour l'économie, le recyclage étant une source de richesses et d'emplois.

NUISANCES SONORES

Le **bruit** est l'une des principales causes de conflit entre voisins, et pour cause ; un excès de bruit entraîne agacement ou énervement car l'oreille mais aussi le corps tout entier sont agressés par un excès de décibels, ou des bruits répétitifs.

En cette saison où nous commençons à vivre fenêtres ouvertes, il n'est pas inutile de rappeler les termes de **l'arrêté préfectoral de 2004** «n°SI 2004-08-04-210-DDASS» relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département du Vaucluse :

...**ARTICLE 8** : *Tous travaux bruyants de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou*

d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables

de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30 ;

les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

ARTICLE 9 : *Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.*

Si un chien voisin aboie fréquemment, parlez-en à l'amiable avec son maître : il peut ignorer que son chien «se déchaîne» lorsqu'il est absent. Il existe des colliers anti-aboiement très efficaces. En cas de mauvaise volonté, les contrevenants sont passibles de contraventions de la part de la Police Municipale ou de la Gendarmerie (voir numéros utiles ci-dessous).

SÉCURITÉ : «HALTE AU FEU»

4 FEUX SUR 5 SONT DUS À L'IMPRUDENCE

Évitez les imprudences :

✓Le brûlage des végétaux, selon le vent ou les dates (voir les arrêtés préfectoraux en mairie)

✓Les barbecues

✓Les pétards

✓Les mégots

Le débroussaillage est une obligation pour les propriétaires.

LES BONS RÉFLEXES

Si vous êtes témoins d'un départ de feu, téléphonez au 18 ou au 112 pour les mobiles

donnez votre identité,

localisez et décrivez le sinistre.

NUMÉROS UTILES

Pompiers :18 ou 112 (portable)

Samu :15

Gendarmerie :17

Gardes Champêtres :04 90 69 77 28

Mairie de Mazan :04 90 69 70 19

Mairie de Carpentras :04 90 60 84 00

CoVe :04 90 67 10 13

PLUS D'ABEILLES !!!! ET ALORS

par Mic, Luce & Danièle

Je sais, je sais.... On nous a déjà tout dit sur les abeilles Mais peut être que !!!!

Hubert REEVES dans ses chroniques, rappelait la phrase attribuée à Albert EINSTEIN « *Lorsque les abeilles disparaîtront, l'humanité n'aura plus que 4 ans avant de s'éteindre* ».

DISPARITIONS :

Depuis quelques années les abeilles disparaissent par millions, elles quittent la ruche, n'y reviennent plus et on ne retrouve pas leurs cadavres. Les scientifiques ont nommé ce phénomène « syndrome d'effondrement des colonies » ou SEC.

EST-CE GRAVE

Sauf dans le cas de l'autopollinisation, le grain de pollen a besoin d'être transporté pour féconder le stigmate d'une autre fleur. Cela peut se faire par le vent ou par les insectes pollinisateurs. Ces insectes sont nettement plus efficaces :

- Les abeilles solitaires ressemblent à des petits bourdons, sont très rapides pour polliniser. Elles complètent le travail des abeilles domestiques.
- Les bourdons (300 espèces dans le monde, 40 en France) sont efficaces mais ne passent pas l'hiver, la reine seule y résiste.
- Les syrphes, diptères (comme les mouches) déguisées en guêpes, font une pollinisation réduite.
- Les papillons ne s'occupent que de quelques plantes (buddleia) notamment sauvages.

Mais l'as des as est l'abeille domestique dont il y a 1000 espèces en France et 20 000 dans le monde. Elle pollinise environ 85 % des plantes à fleurs, en récoltant le pollen pour nourrir ses larves. Quand on sait que 9 % de l'alimentation mondiale est liée à la pollinisation, on comprend que les scientifiques, les associations, etc... sonnent le tocsin car le nombre de tous ces insectes est en constante diminution.

CAUSES

On a d'abord cru que les pesticides tel que Gaucho, Cruiser, Régent et autres étaient seuls en cause mais certains scientifiques pensent actuellement que :

- les pesticides,
- les monocultures intensives et extensives,
- la présence d'OGM,
- la disparition des prairies fleuries, des plantes sauvages des bords de route,

fragilisent les abeilles et autres pollinisateurs et les rendent réceptifs aux maladies telle que l'israéli acute paralysis, virus probablement responsable du SEC et aux parasites comme le nosea ou varroa.

LE MIEL

La disparition des pollinisateurs est importante, celle des abeilles encore plus car elle induirait la raréfaction du miel et de ses bienfaits. Ses propriétés sont multiples outre ses vertus : antioxydant – anti-inflammatoire – contient 7 acides aminés essentiels - potassium, fer, calcium, magnésium, phosphore - oligoéléments – vitamines B D et K – des flavonoïdes, etc...

Il convient aux diabétiques. Tout comme le citron, il n'est pas acidifiant. Il est muco fluidifiant, antiseptique urinaire, bactéricide et capable d'inhiber 7 germes pathogènes.

Ces informations sont tirées de la conférence du Professeur Joyeux du 13 janvier 2010 à Pernes les Fontaines.

QUE POUVEZ VOUS FAIRE

- 1- Bannir toute utilisation de pesticides ou de produits toxiques, désherbant ou autre.
- 2- Ne pas tondre prairies, pelouses avant la fin de la floraison et mieux encore : faucher après la germination.
- 3- Ne pas nettoyer tous les coins de son jardin, laisser des parties en jachère.
- 4- Inviter les insectes à s'installer chez vous en plaçant des fagots de petit bois, des briques creuses, des bûches trouées, des caisses remplies de sable.
- 5- Semer des plantes et arbustes mellifères, trèfle placelie, bourrache, cornouiller male mas etc....
- 6- Si vous avez satisfait aux 5 premières consignes, si vous avez un espace suffisant, vous pouvez installer des ruches chez vous.

Et en définitive : ne faites pas de votre jardin un « no insectland » sous prétexte que vous ne supportez pas qu'une herbe folle dépasse l'autre.

BOUGEONS-NOUS et rendons nos jardins séduisants aux insectes pollinisateurs.

Si une inversion de cette tendance à la disparition des insectes, ne se manifestait pas rapidement, les variétés et les quantités, la qualité de notre alimentation seraient affectées. La raréfaction du fourrage entraînerait une diminution du bétail.

L'INRA d'Avignon participe au programme de recherche ALARME sur la disparition des abeilles.

Ces renseignements sont tirés d'une part d'Internet et surtout du magazine de Terre Vivante : « LES 4 SAISONS DU JARDINIER BIO » (passionnant) dont c'est le 30^e anniversaire, consacré par plus de 30 000 lecteurs .

Mic, Luce & Danièle